

**Catherine Gousseff, *L'exil russe. La fabrique du réfugié apatride*, Paris, CNRS Editions, 2008, 336 p.**

**Alexandre Sumpf**

On a beaucoup fantasmé sur l'émigration russe blanche en France. Au-delà des clichés tenaces et des mythes véhiculés par les Russes eux-mêmes, Catherine Gousseff propose une approche raisonnée d'un phénomène au confluent de l'histoire des mouvements de population européenne après la Grande Guerre, de l'histoire de la politique migratoire des autorités françaises ou de celle de la formation du statut de réfugié pour le cas particulier russe. L'enjeu consiste aussi à revisiter l'histoire interne des réfugiés russes en France au travers de leurs organisations, de leurs trajectoires globales et de certaines destinées exemplaires.

L'auteur examine en premier lieu le parcours des réfugiés entre la Russie et la France, compliqué par l'évolution de leur statut juridique au gré des rapports entre l'Union soviétique et la patrie des Droits de l'Homme. Ensuite, un travail minutieux de sociologue révèle les singularités du traitement des Russes, de leur visibilité et de leur répartition territoriale en comparaison des autres étrangers accueillis en France dans l'entre-deux-guerres. Enfin, la dernière section examine le processus de constitution d'une nouvelle catégorie de personnes, les réfugiés apatrides, négocié par les très actives organisations représentatives des exilés.

La grande majorité des Russes parvenus en France, dans un contexte de fin brutale des empires, a transité non par les pays limitrophes, mais par le sud de la Russie, où la France était la principale puissance encore engagée. Si la Pologne et l'Allemagne ont reçu le plus de Russes, venus par voie de terre, la France a accueilli l'essentiel de ceux qui ont fui par la mer. Se sont mêlées des élites urbaines des deux capitales et de nombreux Ukrainiens. Parmi eux, les militaires étaient très représentés, sans qu'ils aient forcément combattu les Rouges pendant la guerre civile. La coordination de l'exode par les militaires explique en revanche l'homogénéité de la mémoire de l'exil comme celui d'une Russie « blanche ».

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés russes (HCR) fondé en 1921 sous l'égide de la Société des Nations (SDN) et dirigé par Fridtjof Nansen cherche d'abord à rapatrier ces exilés ; mais le régime soviétique se préoccupe surtout du retour des prisonniers de guerre. La politique d'exclusion des ci-devant et le refus d'accorder une amnistie entraîne une nouvelle vague de départs pendant la NEP (Nouvelle politique économique), principalement en direction de la France, nation engagée dans le règlement de la « question russe ». La reconnaissance internationale de l'URSS en 1922-1924 ne remet pas en cause l'espoir d'un retour prochain, mais elle contribue à l'émergence d'une véritable politique de gestion des réfugiés russes en France.

En effet, l'Etat français, contrairement à la réputation de générosité qu'il s'était alors forgée, a toujours veillé à contrôler les flux migratoires russes en fonction des besoins de main-d'œuvre. Si les Français avançaient souvent, pour justifier les restrictions d'accueil, le chiffre de 400 000 Russes, la réalité était plus proche de 80 000, entrés en trois temps : entre 1918 et 1922, en petite quantité ; entre 1923 et 1926, en masse,

avec un pic en 1924 ; un regain entre 1928 et 1930. La vague du milieu de la décennie provient surtout des Balkans, où la crise économique anéantit une intégration à peine ébauchée. Par contre, les réfugiés de Pologne, bien plus nombreux, n'ont pas été acceptés, ce qui prouve que les flux étaient bien maîtrisés.

Pourtant, la visibilité des Russes a donné aux Français le sentiment qu'ils étaient venus en masse. Après les Italiens et les Africains, ils sont très présents dans l'industrie automobile de la banlieue parisienne, au moins jusqu'à la fin de la décennie. Les taxis russes sont légion à Paris (2000), mais rarement aristocrates comme le voulait la légende du déclassement. Quant aux professions libérales et artistiques, elles sont surreprésentées dans la capitale et dans certaines communes de la banlieue sud comme Meudon ou Clamart. La continuité des parcours en dépit de l'exil est très frappante : les réfugiés russes ont reproduit la stratification sociale du pays d'origine, et l'ont même assise grâce à un très étroit réseau communautaire assurant et renforçant le lien identitaire.

Le rôle des associations culturelles et professionnelles est ainsi déterminant dans le placement des travailleurs. Les concentrations dans quelques pôles précis en province – dans l'Est industriel, les bassins miniers du Centre et du Sud, les campagnes du Sud-Ouest – indiquent que le recrutement leur était en partie délégué par les patrons et négocié avec le Bureau international du Travail. La majeure partie des réfugiés russes, comme les autres travailleurs immigrés, sont des adultes masculins ; mais contrairement à eux, ils mettent en place une multitude d'organismes chargés des minoritaires : enfants, invalides de guerre et personnes âgées. Alors que l'organisation de ces structures collectives conforte la cohésion identitaire, certains Russes optent pour la naturalisation – surtout après 1925, lorsque l'URSS paraît solidement installée et que les droits des étrangers reculent en France. Ce choix apparaît comme le seul trait commun avec les étrangers présents en France à l'époque.

Cette originalité s'explique par l'histoire de l'exil russe, marqué par l'élaboration par les réfugiés eux-mêmes d'un statut leur garantissant une reconnaissance juridique – qui n'implique pas la notion de persécution politique et/ou religieuse, postérieure à 1945. Premier pas vers une protection internationale, le Certificat Nansen est accepté par 16 Etats le 5 juillet 1922. Les plus éminents juristes de l'émigration (Nolde, Rubinstein, Gulkevitch) participent à la définition des bénéficiaires – les apatrides russes et arméniens. Leur protection est assurée par une représentation quasi consulaire qui prend le relais des instances diplomatiques de la Russie disparue. Sa localisation à Paris se justifie par la réunion, en marge de la Conférence de la paix de 1919, de la « Conférence des Ambassadeurs », c'est-à-dire des représentants en poste dans les grandes capitales européennes et américaine. C'est V. Maklakov, ambassadeur à Paris, qui en est la figure de proue.

L'Office central des réfugiés russes, fondé en 1924, est seul apte à valider ce statut d'apatride auprès de l'Etat français et du représentant français du HCR, Marcel Paon. A partir de 1928, l'Office voit son pouvoir renforcé, mais l'interlocuteur est le ministère de l'Intérieur, plus le ministère des Affaires étrangères – indice du retour à la « normale » du traitement des réfugiés russes. Le Comité d'émigration, fondé également en 1924, prend alors le relais. Dominé par la droite de l'émigration et dirigé par V. Maklakov, il rassemble les associations (365 en 1936) qui structurent la vie communautaire dans toutes ses dimensions : emploi, formation, activités



***Histoire@Politique. Politique, culture, société - Rubrique « Comptes rendus – ouvrages ».***  
**Mis en ligne le 29 mai 2008, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)**

culturelles, secours – notamment au travers du Zemgor, créé en 1921. Les serviteurs de l'Etat russe ont ainsi poursuivi leur mission en exil et permis aux réfugiés de se trouver un havre sans renoncer à leur patrie, d'être protégés sans perdre leur identité, au contraire. C'est là toute la particularité des Russes de France, qui ont su recréer une véritable société en exil, dotée de pouvoirs de représentation et d'assistance.